

JOBS D'ÉTUDIANTS

Genève, le 27 juillet 2020

Mesdames, Messieurs,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur les jobs d'étudiants.

Les jobs d'étudiants sont tous les emplois qui ont lieu lors de vacances scolaires ou tout au long de l'année, de manière ponctuelle. Ces emplois ne doivent pas être considérés comme des stages. Il faut distinguer deux catégories :

Les jobs de vacances scolaires

- Ceux-ci sont destinés uniquement aux jeunes gens qui sont encore en études obligatoires et post-obligatoires (1^{er} et 2^{ème} cycle, soit cycle d'orientation, collège de Genève, école de commerce, ECG, ...).
- Ils ne peuvent pas excéder deux mois par année scolaire.
- Les conditions de travail doivent respecter la CCT étendue hormis les articles 3.5, 5, 6, 18 et 20.
- La rémunération est à bien plaisir mais un minimum de CHF 16.00 brut de l'heure est requis. Aussi, nous préconisons d'appliquer les salaires horaires suivants :
 - 16 ans révolus : CHF 16.- brut de l'heure + 10.64% droit aux vacances
 - 17 ans révolus : CHF 17.- brut de l'heure + 10.64% droit aux vacances
 - 18 ans révolus : CHF 18.- brut de l'heure + 10.64% droit aux vacances

Les jobs d'étudiants universitaires (HES / facultés universitaires) :

- Ceux-ci sont destinés uniquement aux jeunes gens qui suivent un cursus universitaire ou une HES et qui souhaitent avoir un job d'appoint dans un bureau d'ingénieur, de manière ponctuelle.
- Ils ne peuvent pas excéder 15 heures par semaine sauf pendant les vacances scolaires où le taux d'activité peut correspondre à un 100%.
- Les conditions de travail doivent respecter la CCT étendue.
- La rémunération requise est de minimum CHF 22.60 brut de l'heure (plus droit aux vacances, jours fériés et 13^{ème} salaire) correspondant à la catégorie professionnelle « personnel administratif de 0 à 3 ans de pratique ».

Dans les deux cas, nous vous recommandons d'établir un contrat à durée maximale, comprenant un temps d'essai allant d'une semaine à un mois selon le cas.

Le secrétariat de la CPMIG reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour la Commission paritaire
La secrétaire



Giovanna LEMBO